

Ambérieu-en-Bugey

P 2024, une année chargée d'histoire pour le château des Allymes

Au château des Allymes, l'année 2024 sera consacrée au 400^e anniversaire de la disparition de l'écrivain diplomate René de Lucinge. Ce dernier a mis fin au conflit franco-savoyard en 1601 via le traité de Lyon. René de Lucinge fut le seigneur des lieux le plus célèbre. Une grande journée se prépare.

Olivier Callamand - 17 mars 2024 à 18:00 - Temps de lecture : 3 min



01/02 La présidente des Amis du Château des Allymes et de René de Lucinge, Gaëlle Arpin-Gonnet et le trésorier, Patrick Charignon, espèrent un soutien financier. Photo Olivier Callamand >



L'association des Amis du château des Allymes et de René de Lucinge gère l'animation culturelle du monument. Elle a été créée en novembre 1960 par Suzanne Tenand-Ulmann et le prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge, qui ont obtenu le classement monument historique du château des Allymes, forteresse militaire du XIII^e siècle et résidence de René de Lucinge. La présidente, Gaëlle Arpin-Gonnet, et le trésorier Patrick Charignon, nous dévoilent le programme et les raisons de l'importance de cette année 2024.

■ Pourquoi cette commémoration ?

Trois raisons majeures pour l'association. Patrick Charignon explique : « L'objectif est de familiariser le public avec le patrimoine historique et culturel que représente le château des Allymes et de faire découvrir l'histoire méconnue de René de Lucinge (1553-1624). Il faut rappeler l'importance de son rôle et celle du traité de Lyon de 1601 qui, par le rattachement des pays de l'Ain à la France, mit fin aux guerres delphino-savoyardes.»

La présidente renchérit : « On connaît l'année exacte de sa mort seulement depuis quelques années grâce aux recherches de l'historien local, Jean Galard. On sait désormais qu'il est mort à Ambérieu en 1624, il fallait donc marquer le coup. Il a participé à ce qui va devenir ensuite le département de l'Ain. Il a payé de sa personne puisqu'il a été banni par le duc de Savoie, mécontent du traité », indique Gaëlle Arpin-Gonnet.

■ Un ouvrage pour le 400^e anniversaire

À l'occasion de la commémoration du 400^e anniversaire de la disparition de René de Lucinge, l'association, qui depuis son origine édite les *Cahiers René de Lucinge*, publie avec la librairie Droz, de Genève, un ouvrage. Il est intitulé *René de Lucinge, de la disgrâce au retour à l'écriture, 1601-1624* sous la direction de Gaëlle Arpin-Gonnet et Jean-Pierre Warnier. Il sera présenté le 1^{er} juin.

À lire aussi

>>  [Ce hameau de l'Ain qui a gardé toute son authenticité](#)

■ Une grande journée le 1^{er} juin

La commémoration débute le samedi 1^{er} juin et se termine le 31 octobre 2024. Le 1^{er} juin, une présentation de l'ouvrage par les auteurs aura lieu au château des Allymes. Tout au long de cette journée, différentes animations seront proposées dont des lectures théâtralisées de textes de René de Lucinge en découvrant les différentes salles du château où seront présentés portraits, objets, armement du XVI^e siècle, monnaies d'époque, décors en Playmobil, un fac-similé du missel ayant appartenu à René de Lucinge, etc. La journée s'achèvera par un concert de musique baroque spécialement composé pour l'événement en relation avec le centre culturel d'Ambronay. [L'association](#) espère un soutien financier des collectivités.

Une exposition historique dans la salle qui porte son nom ainsi que d'autres animations durant l'été sont prévues.

Château des Allymes, hameau de Brey-de-Vent. Renseignements : 04.74.38.06.07 ; allymes.net et Facebook. Les horaires d'ouverture en mars : mercredis et week-ends de 13 h 30 à 18 heures.



Des finances encore fragiles

Le château des Allymes, construit entre 1312 et 1321, a été ensuite modifié au XVI^e puis au XIX^e siècle. Restauré entre 2017 et 2020, il est le monument phare de la cité ambarroise perché à 650 mètres d'altitude. Il appartient à la ville d'Ambérieu depuis 1984.

Outre les collections permanentes, les visiteurs peuvent désormais admirer la charpente restaurée de la tour ronde. En 2023, la fréquentation a été au rendez-vous avec un total de 12 100 visiteurs, un record !

Mais l'association qui gère le site doit faire face à un déficit structurel. « Nous avons une période creuse l'hiver. Malgré ces bons résultats, la subvention municipale et les recettes des entrées ne nous permettent pas vraiment d'être solides. Comme en 2023, nous avons dû augmenter d'un euro le ticket d'entrée », explique la présidente Gaëlle Arpin-Gonnet.

Et le trésorier d'ajouter : « Les salariés ont fait un effort, et c'est à souligner, pour pouvoir réduire la masse salariale. L'idée est d'avoir un plus large public et élargir nos animations avec par exemple un spectacle son et lumière. »

Par ailleurs, les questions des toilettes et du parking restent des points noirs.

Patrimoine culturel

Culture - Loisirs

